



Réunion d'information aux parents relais et délégués « Chateaubriand 2014 » 13 mai 2010

Cette réunion présentée par

M Vincent Cébrian (proviseur), M Salvatore Carubia (proviseur adjoint), M Jean Luc Montois (directeur), M Luc Pierru (intendant),

avait pour but d'informer les parents d'élèves du lycée Chateaubriand sur les moyens que le lycée veut mettre en œuvre au service de sa stratégie pédagogique pour les années à venir.

En raison de l'étroitesse des locaux, et compte tenu de leur rôle de représentant des parents de leur classe, seuls les parents relais et délégués ont été conviés. Ce compte rendu de l'APE reprend les principales informations et les interventions des parents présents pour l'ensemble des familles.

La présentation qui a servi de support sera publiée sur le site du lycée.

Le projet d'établissement

Comme il l'a inscrit dans son Projet d'établissement 2009-2012, le lycée souhaite promouvoir une pédagogie de la réussite de tous les élèves

- avec des actions pédagogiques innovantes, notamment pour l'ensemble des langues enseignées,
- avec l'amélioration indispensable des conditions de vie matérielles, qui doivent être à la hauteur des ambitions éducatives. Un projet de rénovation immobilière conçu par un spécialiste (programiste) vient d'être présenté aux autorités italiennes.

Un moment favorable

Du côté des autorités françaises dont dépend le lycée, nous avons le soutien de Madame Descôtes, la directrice de l'AEFE, qui est venue à Rome en octobre dernier se rendre compte par elle-même de la situation du lycée et rencontrer l'ensemble des partenaires. L'agence a défini son nouveau plan d'orientation stratégique (POS), dans lequel l'immobilier prend une place importante avec la remise en dotation des bâtiments gérés auparavant par le ministère des affaires étrangères.

Localement, l'ensemble des partenaires du lycée, représentants des parents, des enseignants, de l'ambassade de France, se retrouvent autour du constat des nombreux problèmes posés par l'inadéquation et la vétusté des locaux et de la nécessité de leur rénovation en particulier à Strohl Fern. Les autorités italiennes à qui le projet a été présenté semblent plus ouvertes et compréhensives qu'auparavant.

Le lycée, après quelques années déficitaires, est dans une situation financière qui s'est améliorée. Il est toujours aussi attractif, puisque la demande de nouvelles inscriptions a augmentée de 30% par rapport à l'année dernière à la même époque.



Le projet de rénovation immobilière

Le schéma directeur de travaux répond aux exigences :

- De sécurité et de respect des normes,
- De confort,
- D'optimisation de la qualité de l'enseignement.

L'objet de la Rénovation est le suivant :

- Le regroupement par niveau d'enseignement (création de pôles maternelle, élémentaire, collège)
- La réhabilitation structurelle du site (dont les espaces de restauration), et la création d'espaces abrités,
- L'optimisation des espaces de circulation, d'enseignement y compris pour l'EPS.
- L'optimisation des espaces éducatifs et des lieux de vie pour l'ensemble des 3 sites.

Les travaux prioritaires concernent le Casone, dont l'intérieur serait entièrement refait sur 3 niveaux, avec récupération de 600 m², création d'un grand réfectoire regroupant les 2 existants, l'ancien grand réfectoire devenant un CDI. Ceci entraîne le relogement des 18 classes du Casone, soit dans des bâtiments provisoires, soit dans des locaux loués proches de Strohl Fern.

Calendrier prévisionnel

- automne 2011 Début des travaux
- automne 2012 le pôle Elémentaire, le Casone, est opérationnel
- 2013 le pôle Maternelle, "Les écuries" et pôle Collège "Le Trombadori"
- 2014 Pôle Collège central "Le Moresco" et réfection des réseaux et du parc

financement

Dans le cas où l'ensemble des travaux prévus seraient effectués, une estimation large des coûts est faite à 10 Millions d'euros.

La participation de l'état français (AEFE) ne dépassera pas 20%.

Les 8 Millions restants peuvent être financés par

- L'utilisation des provisions du lycée : 500 000 €
- Le financement privé (mécénat des entreprises) Cette possibilité est explorée par l'APE
- Le remboursement par les familles d'un emprunt garanti par l'AEFE (augmentation des droits d'écologie).

Part des familles

En partant de l'hypothèse (maximale) d'un emprunt de 8 Millions d'euros sur 15 ans, au taux d'intérêts de 4%,

- le remboursement mensuel serait de 58 775 €
- le remboursement annuel serait de 705 300 €
- le coût de l'emprunt serait de 2 579 500 €

Sur le principe d'une répartition égalitaire, le coût par élève et par an serait,

- sur la base de l'effectif actuel (1462 élèves) de 482,42 € (soit entre 10 et 12% d'augmentation)
- Sur la base d'un effectif de 1600 élèves de 440,81€ (soit entre 9,5 et 11 % d'augmentation)

L'augmentation pourrait se faire par palier sur 2 ans à partir de la rentrée 2011.



Interventions des participants

Des parents s'étonnent que ce soient les familles qui financent la rénovation et l'entretien du patrimoine de l'état français. M le proviseur leur répond que l'état ne demande pas de loyer au lycée, et que ces rénovations profiteront aux élèves puisqu'il n'est pas question que l'état récupère le site de Strohl Fern pour autre chose que le lycée. D'autre part, on peut s'attendre à ce que l'AEFE ménage un établissement qui fait de gros efforts d'investissement immobilier.

Une autre objection pointe les avantages des familles qui arriveront après le financement et profiteront des rénovations sans en avoir le cout. Les parents présents demandent à ce que d'autres paramètres du financement par les familles soient étudiés et comparés, comme un emprunt à plus long terme (sur 20 ou 30 ans), ou une augmentation par palier sur 3 ans au lieu de 2.

Le président de l'APE fait un appel aux parents susceptibles de s'intéresser au projet et d'aider dans les différents aspects (techniques, financiers, recherche de financement privé).